

Rapport annuel de la FSU 2025

01.01.2025 au 31.12.2025



I

Impressum

Aménagement du territoire 2025

Rapport annuel de la FSU 2025

Rédaction : Nathalie Mil, Secrétaire générale de la FSU

Photo de couverture :

Traduction : Agnès Camacho-Hübner, IntenCity Sàrl

Édition : digitale

Lucerne, avril 2026

Éditrice :

Fédération suisse des urbanistes FSU

FSU Secrétariat

6000 Lucerne

Tél +41 44 283 40 40

info@f-s-u.ch | www.f-s-u.ch

Droit d'auteur : FSU

Reproduction des textes et des illustrations autorisée sous réserve de mention de la source

Table des matières

1	Rétrospective de la coprésidente et du coprésident	1
2	Nouvelles du comité directeur.....	5
3	Rapports détaillés	5
3.1	Manifestations de la FSU.....	5
3.1.1	Tour de Suisse FSU lors de l'assemblée générale.....	5
3.1.2	Conférence centrale au KKL à Lucerne.....	6
3.2	Commissions de la FSU.....	6
3.2.1	COLLAGE	6
3.2.2	Commission de formation professionnelle Dessinatrice CFC/Dessinateur CFC orientation Planification du territoire en Suisse alémanique	8
3.2.3	Commission de formation professionnelle Dessinateur·trice CFC orientation Planification du territoire en Suisse romande	10
3.2.4	Commission d'admission	10
3.3	Formation	10
3.3.1	Prix FSU et prix FSU-r : distinction de travaux de Bachelor	10
3.3.2	Formation en aménagement du territoire en Suisse.....	12
3.4	Représentations de la FSU	13
3.4.1	Assemblée des délégué·e·s de la SIA.....	13
3.4.2	Conseil d'expert·e·s SIA en aménagement du territoire	13
3.4.3	Groupe professionnel Architecture de la SIA (BGA).....	14
3.4.4	Groupe professionnel Environnement de la SIA (BGU)	14
3.4.5	Groupe de base Planification de constructionsuisse et plateforme thématique Aménagement du territoire	14
3.4.6	Table ronde Culture du bâti.....	15
3.4.7	REG A et B des aménagistes	15
3.4.8	Conseil de l'organisation du territoire (COTER)	16
3.4.9	Organisations internationales des aménagistes et urbanistes	17
3.4.10	Réseau Développement territorial	17

3.4.11	Chance Raumplanung	18
3.4.12	Séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et d'EspaceSuisse	20
3.4.13	Groupe d'expert·e·s Aménagement du territoire en sous-sol (FRU).....	20
4	Consultations	21
5	Comptes annuels.....	21
6	Effectifs des membres	21
7	Rapports des sections	24
7.1	Section des Grisons	24
7.2	Section Plateau Suisse alémanique / Mittelland.....	25
7.2.1	Ateliers-débats 2025	25
7.2.2	Prises de position.....	25
7.2.3	Axes prioritaires : une législation sur les constructions tournée vers l'avenir.....	25
7.2.4	Engagements, représentation dans des commissions, affiliations	26
7.3	Section romande (FSU-r).....	26
7.3.1	Manifestations	26
7.3.2	Engagements et représentations	27
7.4	Section de Suisse centrale.....	28
7.4.1	Activité.....	28
7.4.2	Prises de position.....	28
7.4.3	Perspectives.....	28
7.5	Section Nord-Ouest de la Suisse.....	29
7.5.1	Manifestation spécialisée sur la coordination des plans d'aménagement communaux	29
7.5.2	Échanges avec les services cantonaux.....	29
7.5.3	Activités interassociatives	29
7.5.4	Participation à des consultations	29
7.5.5	Autres activités de l'association	30
7.6	Section du Tessin.....	31
7.7	Section Zurich / Schaffhouse	32

1 Rétrospective de la coprésidente et du coprésident

Chères et chers membres de l'association, chères et chers collègues,

Les réflexions entamées par le Comité lors de sa « mise au vert » en janvier 2025 ont donné lieu à plusieurs chantiers, qui occupent aujourd'hui notre agenda. Nous avons notamment entrepris une réflexion sur les valeurs fondamentales de notre association : un exercice nécessaire non seulement pour être en mesure d'exprimer clairement, tant sur notre site qu'auprès de nos membres et de nos partenaires, ce qui motive notre engagement au quotidien, mais également afin de prioriser les sollicitations croissantes et recentrer notre action sur les domaines d'intervention stratégiques pour l'aménagement du territoire.

Cette quête de sens nous a conduits à explorer en parallèle plusieurs axes stratégiques, dont les trois principaux sont les suivants :

- Le rayonnement et la visibilité de la FSU et de nos métiers. Dans cette optique, nous avons engagé une réflexion critique à la fois sur notre manière de communiquer, mais également sur l'évolution de notre revue Collage, tant sur le fond que sur la forme. En tant que vecteur principal de communication, Collage doit répondre aux attentes de nos membres et s'affirmer comme l'organe de référence de notre profession.
- L'attractivité du métier et l'enjeu de la relève. Fidèles à notre engagement, nous entendons renforcer notre soutien aux filières de formation tout en menant une « offensive de charme » pour susciter de nouvelles vocations en aménagement du territoire et en urbanisme auprès des jeunes générations.
- Le renforcement des liens avec et entre les sections en cultivant une véritable culture de la collaboration et du partage entre régions.

Ces réflexions se sont accompagnées d'une évolution au sein de notre comité. Si nous avons déjà mis à l'honneur l'engagement de Michèle Tranda-Pittion dans notre précédente édition, nous tenons aujourd'hui à saluer celui de Sacha Peter, membre clé de notre comité depuis 2020, qui a quitté ses fonctions lors de notre dernière assemblée générale. À la fois mentor engagé pour la relève et défenseur passionné de l'aménagement du territoire, il s'est distingué par son esprit vif, son franc-parler et sa capacité à nous bousculer par des réflexions incisives, notamment sur les enjeux de la LAT2. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son investissement précieux au sein de notre comité.

Une évolution importante est également à signaler concernant la production de Collage. Suite au départ de Clelia Bertini de l'agence Kontextplan, nous avons pris la décision d'un commun accord de poursuivre notre collaboration avec Clelia en tant qu'indépendante. Forte de ses compétences, de sa parfaite maîtrise de la production de Collage et de son engagement, elle en assurera désormais la continuité. Nous adressons nos plus vifs remerciements à Kontextplan pour la qualité et la fiabilité de son accompagnement durant toutes ces années, ainsi que pour son soutien lors de cette transition.

Du côté de nos activités, l'année a été marquée par plusieurs points forts :

- L'élaboration d'une prise de position sur le Projet de territoire suisse, avec un groupe de travail composé de membres des sections de la FSU, dans laquelle nous regrettons que le nouveau projet de territoire soit moins précis et moins opérationnel que celui de 2012.
- Suite à l'adoption par le Conseil fédéral de la révision de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT), nous avons réagi par un communiqué de presse avec des associations pour la protection de la nature, du paysage et du patrimoine. Nous nous inquiétons des assouplissements introduits par la nouvelle loi hors zone à bâtir et demandons aux Cantons de prendre soin du paysage, de la biodiversité et du patrimoine bâti lors de la mise en œuvre de la LAT2. Nous suivons avec attention les premiers pas de sa mise en œuvre.
- À l'occasion de notre Assemblée générale 2025 à Airolo, nous avons pu visiter le chantier du second tube du tunnel du Gothard ainsi que le projet de réaménagement du fond de la vallée qui lui est lié. Une présentation in situ nous a permis d'apprécier la future couverture de l'autoroute et ses 160 000 m² d'espaces verts, tout en prenant la mesure de l'investissement exemplaire de la commune pour transformer son territoire.
- Le voyage d'étude de la plateforme Chance Raumplanung a réuni une vingtaine de participant·e·s qui ont rallié le Val Bregaglia pour observer la reconstruction de Bondo, durement éprouvé par le glissement de terrain de 2017. Cette immersion a offert un éclairage précieux sur les enjeux de résilience territoriale et de gestion des risques naturels en zone alpine. Les présentations sont disponibles sur notre site web.
- Enfin la Conférence centrale a permis de dresser un bilan collectif de l'aménagement du territoire en explorant son passé, son présent et son futur. Rythmée par des sondages en direct, la journée a ouvert des temps d'interaction avec les participant·e·s, une dynamique que nous souhaitons renforcer en 2026.

D'une manière générale, l'année écoulée témoigne de la vitalité de notre réseau :

- La richesse des échanges avec nos sections et partenaires a été un véritable catalyseur pour les projets de la FSU.
- Nos collaborations avec les groupes professionnels d'organisations partenaires telles que la SIA, Constructionsuisse, le Réseau développement territorial ou le REG constituent le moteur de notre action collective et interdisciplinaire en faveur de l'aménagement du territoire.

Cette dynamique collective doit beaucoup à l'entente complice qui règne au sein du comité central, ainsi qu'à l'engagement exceptionnel de notre secrétaire générale, Nathalie Mil, qui orchestre notre quotidien avec une efficacité et une bienveillance constante. Enfin, rien ne serait possible sans vous, membres de la FSU. Votre confiance nous est précieuse pour relever, ensemble, les défis qui nous attendent en 2026.

Le coprésident Pierre-Alain Pavillon / La coprésidente Francesca Pedrina

Cari soci dell'associazione, cari colleghi!

Il ritiro strategico del comitato nel gennaio 2025 ha dato avvio a diversi progetti oggi presenti nella nostra agenda. Tra questi, particolarmente rilevante è stato il lavoro di riflessione sui valori fondamentali della nostra associazione, che ha chiarito ciò che ci motiva quotidianamente, sul sito web e verso membri e partner, e ci ha permesso di concentrare le energie sugli ambiti strategici della pianificazione del territorio, definendo al contempo le priorità di fronte a richieste sempre più numerose.

Da questa riflessione sono emerse tre direttrici principali:

- La visibilità e il profilo della FSU e delle nostre professioni. Abbiamo avviato un'analisi critica del nostro modo di comunicare e dell'evoluzione della rivista Collage, sia nei contenuti sia nella forma. In quanto nostro principale strumento di comunicazione, Collage deve rispondere alle aspettative dei nostri membri e consolidarsi come organo di riferimento della professione.
- L'attrattività della professione e il ricambio generazionale. Fedeli al nostro impegno, intendiamo rafforzare il sostegno ai percorsi formativi e al contempo promuovere un'iniziativa volta a suscitare l'interesse delle giovani generazioni per la pianificazione del territorio e l'urbanistica.
- Il rafforzamento delle relazioni tra e con le sezioni, promuovendo una reale cultura di collaborazione e scambio tra le diverse regioni.

Parallelamente a queste riflessioni, il comitato ha vissuto importanti cambiamenti. Nella precedente pubblicazione avevamo già messo in evidenza il contributo di Michèle Tranda Pittion; oggi desideriamo sottolineare il ruolo di Sacha Peter, membro chiave del nostro comitato dal 2020, che ha concluso il suo mandato in occasione della nostra ultima Assemblea generale. Punto di riferimento per chi si avvicina alla professione e convinto sostenitore della pianificazione del territorio, si è distinto per il suo spirito vivace, l'apertura e la capacità di stimolare il dibattito, in particolare sulle sfide della LPT 2. Lo ringraziamo di cuore per il suo prezioso contributo all'interno del nostro comitato.

Un altro sviluppo rilevante riguarda la produzione di Collage. Clelia Bertini, fino a poco tempo fa collaboratrice di Kontextplan, ha terminato il rapporto con l'agenzia, ma continuerà a lavorare con noi in qualità di libera professionista. Grazie alle sue competenze, alla profonda conoscenza del processo di produzione della rivista e al suo impegno, garantirà continuità e qualità al nostro lavoro. Rivolgiamo un sentito ringraziamento a Kontextplan per la qualità e il solido sostegno in tutti questi anni e per l'accompagnamento in questa fase di transizione.

Nel corso dell'anno, abbiamo portato avanti diversi progetti e raggiunto risultati rilevanti che meritano di essere ricordati:

- La redazione di una presa di posizione sul progetto territoriale Svizzera, elaborata con un gruppo di lavoro composto da membri delle sezioni della FSU, nella quale esprimiamo rammarico per il fatto che il nuovo progetto risulti meno preciso e operativo rispetto a quello del 2012.
- Dopo l'approvazione da parte del Consiglio federale della revisione dell'ordinanza sulla pianificazione del territorio (OPT) abbiamo reagito assieme ad associazioni per la protezione della natura, del paesaggio e del patrimonio culturale con un comunicato stampa. Nel comunicato esprimiamo preoccupazione per le semplificazioni introdotte dal nuovo testo di legge fuori dalle zone edificabili e invitiamo i cantoni a salvaguardare paesaggio, biodiversità e patrimonio costruito nell'attuazione della LPT 2. Seguiamo con attenzione i primi sviluppi del provvedimento.

- In occasione della nostra Assemblea generale 2025 ad Airolo abbiamo visitato il cantiere del secondo tubo della galleria del San Gottardo e il relativo progetto di riqualifica del fondovalle. Una presentazione in loco ci ha permesso di comprendere la portata dell'intervento: la futura copertura dell'autostrada con 160 000 m² di superfici verdi e l'esemplare impegno del comune nella trasformazione del proprio territorio.
- La visita di studio della piattaforma Chance Raumplanung ha riunito una ventina di partecipanti in Val Bregaglia per osservare il processo di ricostruzione di Bondo, gravemente colpito dalla frana del 2017. Questa immersione ha offerto preziose informazioni sulle sfide della resilienza territoriale e della gestione dei rischi naturali nelle Alpi. Le presentazioni sono disponibili sul nostro sito web.
- La Conferenza centrale ha infine offerto ai partecipanti un'occasione di riflessione condivisa sulla pianificazione territoriale, esaminandone passato, presente e prospettive future. I sondaggi in diretta hanno favorito un'interazione attiva che intendiamo sviluppare ulteriormente nel 2026.
- La Copresidenza ha partecipato a due importanti eventi nazionali: il «Planat Zukunftsforum 2025 – Risikokultur gemeinsam gestalten» (27–28 marzo 2026, Baden) e il «Simposio sui pericoli naturali 2025» (intervento di Francesca Pedrina sull'uso del territorio). In quest'ultimo contesto, il 59 % dei partecipanti ha individuato la pianificazione territoriale come principale strumento per limitare e ridurre i rischi, confermando il ruolo chiave della nostra disciplina. La partecipazione di pianificatori e pianificatrici rimane tuttavia molto bassa (meno del 5 % su oltre 200 persone), segno chiaro della necessità di stimolare un impegno più attivo dei nostri membri in questo settore strategico.

Nel complesso, l'anno trascorso ha messo in evidenza la vitalità della nostra rete:

- La ricchezza degli scambi con sezioni e partner ha rappresentato un vero catalizzatore per i progetti della FSU.
- Le collaborazioni con i gruppi professionali delle organizzazioni partner come SIA, Costruzione-svizzera, Netzwerk Raumentwicklung o REG, costituiscono il motore della nostra azione condivisa e interdisciplinare a favore della pianificazione del territorio.

Questa sinergia è resa possibile dall'intesa che caratterizza il comitato centrale e dall'eccezionale impegno della nostra segretaria generale, Nathalie Mil, che coordina le attività con efficienza e costante attenzione. Infine, nulla di tutto ciò sarebbe possibile senza di voi, membri della FSU. La vostra fiducia è preziosa per affrontare insieme le sfide che ci attendono nel 2026

Copresidenti Francesca Pedrina e Pierre-Alain Pavillon

2 Nouvelles du comité directeur

Le comité a traité, lors de six séances en ligne, les principaux sujets suivants :

- Assemblée générale et Conférence centrale
- Diverses prises de position et consultations, dont plusieurs sur des sujets environnementaux
- LAT 2 et ordonnance
- Projet de territoire Suisse
- Orientation de la FSU

Secrétariat FSU

3 Rapports détaillés

3.1 Manifestations de la FSU

3.1.1 Tour de Suisse FSU lors de l'assemblée générale

La 25^e assemblée générale de la FSU a eu lieu le 9 mai 2025 à Airolo. Les membres sortants du comité directeur, Michèle Tranda-Pittion et Sacha Peter, ont été chaleureusement applaudis. Marta Alonso a été élue au comité ; elle représente elle aussi la Suisse romande et, grâce à son profil universitaire et cantonal, reprendra les dossiers de Michèle.

La deuxième partie du programme, intitulée « Airolo saisit l'occasion de réaménager le paysage du fond de la vallée », a offert un aperçu passionnant du chantier du tunnel et, plus particulièrement, du projet de revalorisation d'Airolo. Les explications du président de la commune, Oscar Wolfisberg, ont montré comment cette dernière entend se développer et relever les défis.



Secrétariat FSU

3.1.2 Conférence centrale au KKL à Lucerne

La conférence centrale 2025 était placée sous le thème : « L'aménagement du territoire hier, aujourd'hui et demain : une profession en transformation ? »

Lors de la Conférence centrale du 7 novembre, quelque 150 personnes ont discuté de ce qui caractérise les aménagistes et des compétences qui leur sont nécessaires. Il est apparu que les aménagistes sont curieux·ses, courageux·ses et agiles, et qu'ils·elles devront le rester à l'avenir. L'image d'aménagistes « chef·fe·s d'orchestre » a marqué la réflexion tournée vers l'avenir.

Un sondage auprès du public a permis de mettre en évidence plusieurs notions clés : coordination, communication, pesée des intérêts – et apéro. L'aménagement du territoire a été compris comme une affaire de cœur, un espace de vie et une démarche de conception.



Secrétariat FSU

3.2 Commissions de la FSU

3.2.1 COLLAGE

En 2025, COLLAGE s'est à nouveau consacré à une grande variété de thèmes. L'année a débuté par « Transition énergétique et valeur du paysage » et s'est terminée avec « Le tourisme en mouvement ». Voici un aperçu de tous les numéros :

- 1/25 : « Transizione energetica e valore del paesaggio / Energiewende und der Stellenwert der Landschaft / Transition énergétique et valeur du paysage »
- 2/25 : « Hubs de mobilité / Mobilitätshubs / Hub di mobilità »

- 3/25: « Villes en mouvement, plans d'affectation immobiliers ? / Städte im Wandel, starre Zonenpläne? / Città che cambiano, piani di utilizzazione troppo rigidi? »
- 4/25 :« Politische Prozesse / Processus politiques / Processi politici »
- 5/25 : « Tourismus bewegt / Le tourisme en mouvement / Turismo in movimento »

Le nombre d'annonces dans les numéros a de nouveau légèrement augmenté par rapport à 2024. Les annonces des hautes écoles et autres organisations de formation continue ont, en 2025 également, apporté une contribution financière importante.

Fin 2025, Francesco Gilardi a mis un terme à sa longue collaboration au sein de la rédaction. Un grand merci pour ton engagement ! Outre ce départ, il y a également eu plusieurs arrivées : depuis le début de l'année 2025, Benjamin Klaus est venu renforcer le deutschschweizer Komitee. Fin 2025, Lucie Geisser a rejoint le Comité romand, tandis que Hind Al-Shoubaki et Gastone Boisco se sont engagés auprès du Comitato della Svizzera italiana. Bienvenue à la rédaction !

Malgré un nombre légèrement plus élevé de membres de la rédaction, et leur important engagement en faveur de COLLAGE, un soutien supplémentaire est souhaité afin de garantir le trilinguisme de la revue. Toute personne intéressée est la bienvenue.

Fin 2025, la rédaction était composée des personnes suivantes :

Comité central :

Silvan Aemisegger, Clelia Bertini, Giovanni Di Carlo, Leyla Erol, Benjamin Klaus, Nina Meier, Pascal Senn und Susanne Schellenberger;

Comité romand :

Marta Alonso Provencio, Daniel Baehler, Claire Bernard-Arnal, Lucie Geisser, Dimitri Jaunin, Virginie Kauffmann, Luca Piddu, Romane Ringot und Catherine Seiler ;

Comitato svizzera italiana :

Hind Al-Shoubaki, Raffaella Arnaboldi-Galfetti, Gastone Boisco, Tommaso Piazza, Paolo Todesco und Aurelio Vigani.

La nouvelle structure des séances de rédaction, mise en place début 2025, a fait ses preuves : les échanges lors de séances communes en format hybride (en présentiel et en ligne) seront donc poursuivis.

En ce qui concerne la traduction, elle a été réalisée cette année encore par Agnès Camacho-Hübner de l'allemand vers le français, l'agence ITSA de l'italien vers le français, Sándor Marazza de l'allemand et du français vers l'italien et Barbara Sauser du français et de l'italien vers l'allemand. La relecture a été confiée à Stämpfli AG.

Après une longue période de stabilité, un changement est intervenu dans la production. David Summermatter a quitté Kontextplan AG à la fin du mois de juillet, et, depuis fin octobre, Clelia Bertini poursuit également son parcours professionnel en dehors de Kontextplan AG. Elle continue toutefois d'assurer la production de COLLAGE par l'intermédiaire de sa propre entreprise « Clelia Bertini – Raum für massgeschneiderte Wege », ce qui permet de maintenir une continuité malgré les changements.

La suppléance est reprise par le nouvel employeur de Clelia Bertini, verkehrsteiner AG, en la personne de Flavia Oetliker. Pendant de nombreuses années, Kontextplan AG a mis à disposition des collaborateurs·trices hautement qualifié·e·s pour la production de COLLAGE. Le comité de la FSU remercie chaleureusement Kontextplan AG pour cette collaboration de longue date et de qualité.

Un grand merci à toutes et tous pour leur engagement intensif et leur contribution à la qualité de la revue COLLAGE, dont les contenus sont aussi riches qu'intéressants.

Clelia Bertini, rédaction et production de COLLAGE

3.2.2 Commission de formation professionnelle Dessinatrice CFC/Dessinateur CFC orientation Planification du territoire en Suisse alémanique

À l'été 2025, en Suisse alémanique, 9 apprenti·e·s ont terminé avec succès leur formation de dessinateur·trice CFC orientation Planification du territoire à l'issue de la procédure de qualification de l'école professionnelle de Zurich. Toutes nos félicitations ! La moyenne des notes de l'ensemble des apprenti·e·s était un excellent 5,0 ; une personne a particulièrement brillé avec une note finale de 5,5.

Malheureusement, à l'été 2025, seuls 7 jeunes ont commencé leur apprentissage de dessinateur·trice orientation Planification du territoire en Suisse alémanique. Ce faible effectif pose notamment problème à l'école professionnelle de Zurich, qui ne peut plus maintenir une classe distincte avec un nombre d'élèves aussi réduit.

L'école professionnelle a déménagé : depuis l'été 2025, les apprenti·e·s fréquentent le nouveau bâtiment scolaire situé à la Limmatstrasse 53.

La formation de dessinateur·trice CFC démarrée à l'été 2024 selon le nouveau plan de formation s'est désormais établie. À l'été 2028, les premiers apprentis et premières apprenties termineront leur procédure de qualification selon ce nouveau plan. Celui-ci n'entraîne pas de changements majeurs ni pour les apprenti·e·s, ni pour les entreprises formatrices, mais accorde une plus grande place à la formation axée sur les compétences opérationnelles.

Cette année encore, la CFP s'est chargée, sur mandat de l'association professionnelle, de la planification et de la réalisation des cours interentreprises (CIE). Pendant les vacances d'automne 2025, nous avons organisé des cours interentreprises communs pour les apprenti·e·s de 1^{re} et 3^e année et les apprenti·e·s de l'orientation Architecture paysagère. Le CIE pour les apprenti·e·s de 1^{re} année s'est déroulé conformément aux exigences du nouveau plan de formation, avec les modules Communication, Dessin à main levée, Mensuration et Construction de modèles. En coordination avec les autres professions du dessin, une semaine supplémentaire de cours interentreprises aura désormais lieu pendant les vacances de sport pour les apprenti·e·s de 2^e année. Les modules sont : Bases de la construction, de la planification et de la visualisation et Introduction aux SIG.

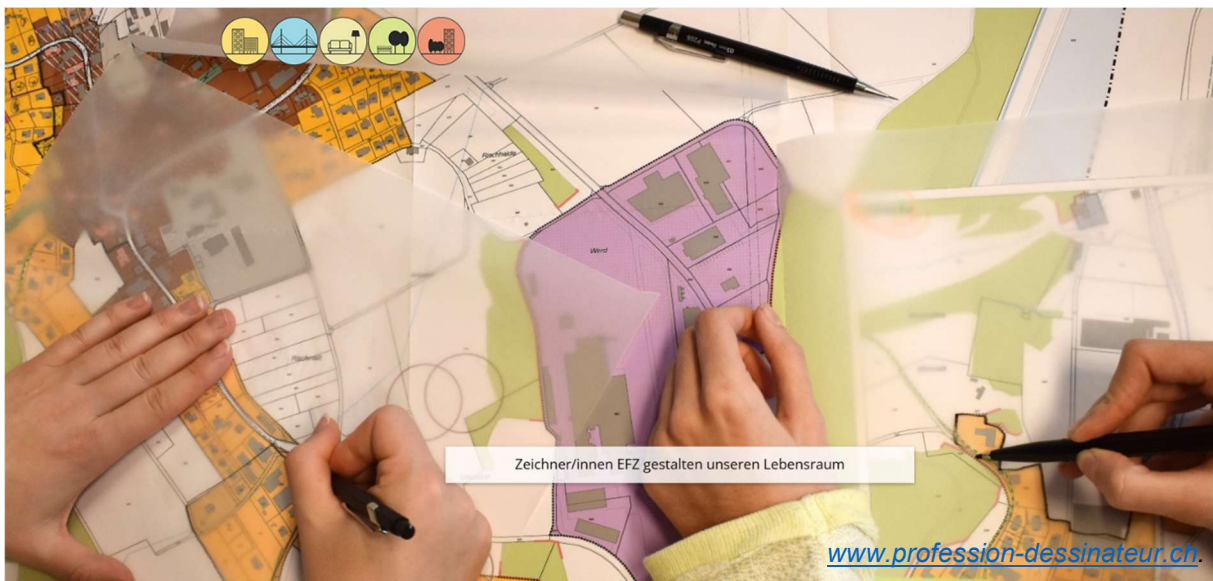
La révision des prescriptions en matière de formation a été achevée sous la houlette de PLAVENIR, instance nationale pour la formation professionnelle initiale des professions du dessin dans le champ professionnel de l'aménagement du territoire et de la construction. La commission CSDPQ a adopté

les plans d'études et les documents en lien avec la révision de la formation professionnelle initiale. Tous les documents peuvent être téléchargés sur le site web sous la rubrique Downloads : <https://plavenir.ch/fr/downloads>.

L'introduction d'un fonds en faveur de la formation professionnelle (FFP) déclaré de force obligatoire générale, et destiné à financer la poursuite du développement et l'assurance qualité de la formation professionnelle initiale des professions du dessin, a constitué une étape importante pour le champ professionnel de l'aménagement du territoire et de la construction. Ce fonds repose sur le principe de solidarité : toutes les entreprises de la branche sont tenues de s'acquitter d'une contribution au financement de la formation professionnelle. Ainsi, à l'avenir, les coûts du développement de la profession seront répartis équitablement entre toutes les entreprises de la branche. Cela permet d'assurer la pérennité de l'apprentissage de dessinateur·trice CFC, d'investir dans la promotion de la relève et de soulager les entreprises formatrices, pour chaque journée de CIE, grâce à un versement du FFP.

De nombreux salons de la formation professionnelle montrent que la demande de places d'apprentissage pour les dessinateurs·trices est élevée, alors que le nombre de places proposées est insuffisant. Il serait souhaitable que d'autres bureaux et administrations se décident à leur tour à former des apprenti·e·s dessinateurs·trices CFC, orientation Planification du territoire. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information complémentaire.

Tous les documents importants concernant la formation professionnelle en aménagement du territoire et de la construction, ainsi que la formation de dessinateur·trice CFC orientation Planification du territoire sont disponibles sur www.plavenir.ch.



Markus Dauwalder, président CFP

3.2.3 Commission de formation professionnelle Dessinateur·trice CFC orientation Planification du territoire en Suisse romande

Un apprenti a achevé sa formation en Suisse romande durant l'été 2025 et obtenu le CFC de dessinateur en planification du territoire au Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).

M. Wenker prend en charge, pour la FSU-r, la coordination des cours interentreprises, les nouvelles exigences entre la Commission d'expert·e·s aux examens et l'école professionnelle CPNE. La Commission d'expert·e·s recherche un(e) membre pour assurer son quota et la diversité des expert·es, à bon entendeur ! Les Cours interentreprises ont été donnés en 2025. M. Wenker et M. Maerten (ARE) se sont occupés de la dernière session avant la mise en application de la nouvelle Ordonnance sur la formation professionnelle. Une coordination avec le FSU suisse est attendue afin d'identifier les besoins des cours interentreprises (CIE) avec l'organisation alémanique. Sans quoi, la FSU-romande devra assurer les cours avec le CPNE et il sera nécessaire que des membres professionnels s'engagent à dispenser les cours interentreprises.

Delphine Galliard, présidente de la section Suisse romande de la FSU

3.2.4 Commission d'admission

Au cours de l'année de référence 2025, 57 demandes d'adhésion ont été traitées au total. Quatre demandes concernaient des adhésions de bureaux et 53 des adhésions individuelles.

La commission d'admission, composée de Francesca Pedrina, Pierre Alain Pavillon et Beat Aliesch, a pu accorder à 33 personnes le statut de membre ordinaire, ce qui leur permet de porter le titre d'aménagiste / urbaniste FSU.

Une partie des nouvelles adhésions concerne des étudiants et des étudiantes. Dix-huit personnes se sont intéressées à une adhésion en tant qu'étudiant·e et ont été admises.

Secrétariat FSU

3.3 Formation

3.3.1 Prix FSU et prix FSU-r : distinction de travaux de Bachelor

Haute École spécialisée de Suisse orientale (OST)

Chaque année, la FSU décerne un prix de reconnaissance dans le cadre des travaux de Bachelor de la filière Aménagement du territoire de la Haute École spécialisée de Suisse orientale (OST) à Rapperswil. Ce prix FSU est décerné à un travail qui se distingue par sa vision et son approche originale d'un thème de l'aménagement du territoire, ou par un contenu particulièrement convaincant.

Le comité est heureux de décerner le prix 2025 à « Gesamtkonzept öffentlicher Verkehr Oberwallis 2040. Redundanz und Weitsicht ».

Mario Brüngger a consacré son travail de Bachelor à la question de savoir où un système hybride téléphérique-bus pourrait être utilisé de manière pertinente : une cabine qui se détache du câble à la station aval et continue sa route de façon automatisée dans le trafic routier. Mais au lieu de se concentrer uniquement sur cette innovation technique, Brüngger esquisse une vision d'avenir globale des transports publics dans le Haut-Valais en 2040.

Avec ce travail, la FSU distingue un projet qui fait bouger les communes, qu'elles soient petites ou grandes. Nous félicitons chaleureusement Mario Brüngger pour son excellent travail, et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

FORUM

Redundanter ÖV im Oberwallis?

Prämierte Bachelorarbeit des FSU

MARIO BRÜNGGER

BSc Stadt-, Verkehrs- und Raumplanung, OST – Ostschweizer Fachhochschule

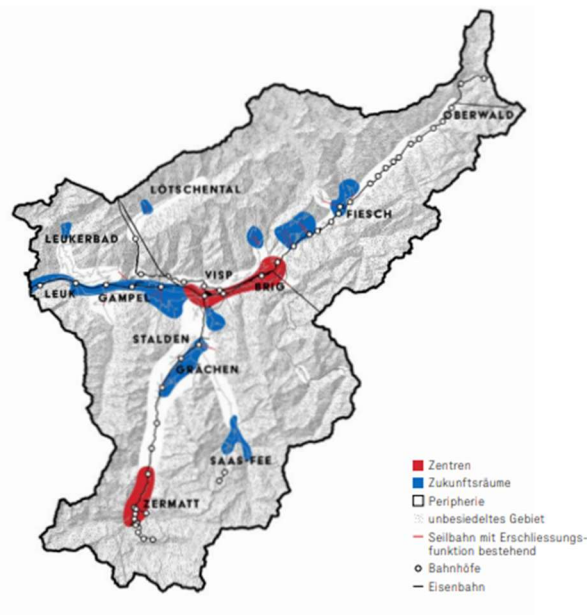


Image : détail du collage 5/25 ; p. 34

Secrétariat FSU

Prix FSU-r

Après deux ans d'absence et avec un nouveau comité d'organisation issu du groupe jeunes de la Fédération, le Prix FSU-r était de retour cette année 2025. Cette cinquième édition a été couronnée de succès. Afin de compenser l'année d'interruption du prix, le Comité d'organisation a fait le choix d'élargir l'éligibilité. Un total de 47 candidatures a ainsi été retenu, incluant des mémoires soutenus en 2024, mais également en 2025.

Pour rappel, lancée en 2020, cette distinction récompense les travaux de mémoire d'étudiant·e·s récemment diplômé·e·s d'une formation suivie en Suisse romande, en lien avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Elle favorise les échanges avec des spécialistes du métier, offre une reconnaissance hors du cadre académique et décerne une récompense individuelle d'un montant de 500 francs.

D'année en année, le jury s'attache à distinguer des choix de thématiques courageux et audacieux, en prise avec les enjeux contemporains, afin que les travaux primés puissent inspirer et nourrir les pratiques professionnelles dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Le dépôt des candidatures s'est achevé fin septembre 2025. Le jury, composé cette année d'Elise Glatt, Soon-Im Horta, Thomas Aligisakis, Xavier Fischer et Maxime Habersaat, s'est montré particulièrement sensible à la qualité des projets présentés, ainsi qu'à l'engagement des candidat·e·s dans leurs travaux. L'évaluation des dossiers s'est déroulée en deux phases de délibération, donnant lieu à des débats riches et approfondis ayant conduit à la sélection finale.

Les travaux primés présentent une cohérence d'ensemble dans leurs propositions et apportent des éléments concrets d'innovation, dont la mise en application en Suisse romande dépasse le seul cadre académique. À leur manière, chacun·e propose des réponses aux défis territoriaux actuels et futurs.

Cette cinquième édition voit l'attribution de trois distinctions, décernées aux diplômé·e·s suivant·e·s :

- Mme Veronika De Castro, pour son travail portant sur les liens entre enfance et urbanisme, qui propose un renversement du regard en invitant à replacer l'échelle de l'enfant au cœur des pratiques d'aménagement. Son approche met en évidence la nécessité de reconsidérer les espaces du quotidien à partir des usages les plus vulnérables et les plus fondamentaux, offrant ainsi des pistes concrètes pour un urbanisme plus inclusif et attentif aux parcours de vie.
- Mme Cléa Roman, pour son mémoire intitulé « Des crues aux opportunités : conception d'un nouveau paysage économique réinventé par l'eau ». Ce travail approfondi explore le rôle structurant de l'eau dans la planification territoriale et propose une lecture renouvelée des zones d'activités économiques face au risque de crues. En articulant enjeux environnementaux, paysagers et économiques, ce mémoire ouvre un débat argumenté entre protection des milieux aquatiques, résilience territoriale et développement économique, en s'appuyant sur le cas concret de la plaine du Rhône.
- Mme Colombe Dubois et MM. Killian Thomas et Rémi Douce pour leur travail collectif consacré aux espaces agricoles, qui analyse leur transformation face aux dynamiques urbaines et économiques contemporaines. Leur démarche met en lumière les tensions entre production agricole, artificialisation des sols et projets d'aménagement, tout en soulignant le potentiel stratégique de ces espaces dans une perspective de durabilité territoriale et de souveraineté alimentaire.

Maxime Habersaat et Soon-Im Horta, pour le Comité d'organisation du prix section Suisse romande – groupe jeunes

3.3.2 Formation en aménagement du territoire en Suisse

La FSU s'engage pour le maintien et l'amélioration de la formation des aménagistes en Suisse. En 2025, les activités suivantes ont été menées :

- Poursuite des discussions sur la révision du plan de formation des dessinateurs/trices CFC en Suisse : la FSU s'engage en faveur des dessinateurs orientation Planification du territoire au sein de l'association Plavenir (www.planavenir.ch). La FSU est représentée au sein du comité de

Plavenir par Markus Dauwalder, dans la commission pour le développement de la profession et la qualité (CSDPQ) par Hanspeter Leuppi et lors des assemblées générales par la co-présidence de la FSU. Un grand merci à Markus Dauwalder et Hanspeter Leuppi, qui s'engagent de toutes leurs forces en faveur de la relève professionnelle.

- Sous la direction de la FSU, le « Réseau Développement territorial » a poursuivi les discussions et les échanges en vue de développer et de concrétiser les mesures de mise en œuvre de la charte pour l'encouragement de la relève dans l'aménagement du territoire suisse.

Secrétariat FSU

3.4 Représentations de la FSU

3.4.1 Assemblée des délégué·e·s de la SIA

L'assemblée des délégué·e·s (AD) de la SIA s'est tenue le 9 mai 2025 à Coire. Elle était dirigée pour la première fois par la présidente Susanne Zenker, en fonction depuis le 1^{er} juillet 2024. Trois nouveaux membres ont été élus au comité directeur : Matthias Gmür, Harry Gugger et Michael Roth. Les comptes annuels 2024 et le budget 2025 ont été approuvés.

D'importants projets ont également été approuvés. L'AD a adopté le plan d'action pour le climat, l'énergie et les ressources : les délégué·e·s se sont ainsi engagés en faveur de l'objectif "zéro émission nette" d'ici 2040, tant pour la construction que pour l'exploitation des bâtiments. Les délégué·e·s ont en outre donné leur accord pour la publication des deux règlements révisés SIA 142 (concours) et SIA 143 (mandats d'étude parallèles).

Sarah Mettan, SIA

3.4.2 Conseil d'expert·e·s SIA en aménagement du territoire

Le Conseil d'expert·e·s SIA en aménagement du territoire a poursuivi activement ses travaux relatifs au « document de position sur le développement territorial », mis en consultation fin 2025. Le comité directeur de la SIA se prononcera sur sa validation au cours du premier semestre 2026. Ce texte énonce des positions et des objectifs en faveur d'un développement territorial qui accorde une place importante à la protection de l'environnement, à un développement de l'urbanisation d'excellente qualité et à une utilisation parcimonieuse des ressources naturelles.

Le Conseil d'expert·e·s en aménagement du territoire a par ailleurs accompagné d'importantes priorités politiques de la SIA, qui a participé à la consultation publique sur le « Projet de territoire Suisse 2050 » et s'est également prononcée en faveur d'un développement vers l'intérieur de qualité dans le cadre de la révision de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit. Le Conseil d'expert·e·s SIA en aménagement du territoire est coprésidé par les membres du comité directeur Barbara Wittmer et Sarah Schalles.

Sarah Mettan, SIA

3.4.3 Groupe professionnel Architecture de la SIA (BGA)

Avec 7500 membres, le groupe professionnel Architecture (BGA) est le plus grand des quatre groupes professionnels de la SIA.

Au sein de la SIA, le BGA défend les intérêts professionnels spécifiques des architectes. La FSU y est représentée par la coprésidente Francesca Pedrina. Ce groupe professionnel travaille de manière interdisciplinaire, et associe l'architecture à l'aménagement du territoire, à l'architecture d'intérieur et paysagère ainsi qu'à l'économie de la construction, élargissant ainsi le champ de la discussion.

Francesca Pedrina, coprésidente FSU

3.4.4 Groupe professionnel Environnement de la SIA (BGU)

En janvier 2025, Fathen Urso, ingénieure en aménagement des eaux, a pris la présidence du groupe professionnel Environnement (BGU), succédant ainsi à Evelyn Coleman Brantschen. Dans le cadre de ce changement, le conseil du BGU a défini en septembre 2025 son orientation stratégique et ses priorités pour les quatre prochaines années. Le BGU a également mené une réflexion approfondie sur son rôle de trait d'union entre les sociétés spécialisées et la SIA.

La BGU a en outre participé à la prise de position de la SIA sur le programme d'allègement budgétaire 2027, et a œuvré au positionnement contre les réductions des contributions pour les tâches communes dans le domaine de l'environnement.

Sarah Mettan, SIA

3.4.5 Groupe de base Planification de constructionsuisse et plateforme thématique Aménagement du territoire

Cette année, au sein du groupe d'accompagnement de l'OFL et de l'ARE, la plateforme thématique Aménagement du territoire a mis l'accent sur les procédures de recours, sur les mesures visant à accélérer les procédures de demande de permis de construire ainsi que sur les interventions parlementaires correspondantes. Dans le cadre du plan d'action de la Confédération sur la pénurie de logements, une ébauche de projet a en outre été élaborée pour une position commune du secteur de la construction sur le thème « procédure de demande de permis de construire accélérée en deux phases ». Celle-ci sera approfondie au cours d'une prochaine étape, dans le cadre d'échanges avec les cantons.

Le groupe de base Planification a poursuivi ses activités, et la FSU a participé à certaines de ses réunions en ligne. Ces réunions sont principalement consacrées à l'échange d'informations entre les associations membres ainsi qu'à la formation d'une opinion sur certains dossiers politiques.

Ivana Devigus, Responsable politique, constructionsuisse

3.4.6 Table ronde Culture du bâti

La table ronde Culture du bâti a discuté le 18 mars 2025 à Zurich du Programme national de recherche (PNR) sur la culture du bâti. Paola Viganò, présidente du comité de direction du PNR, a présenté le programme avec Caspar Schärer et Boris Buzek. La Table ronde, accueillie cette fois-ci par Archijeunes, a également abordé le développement de baukulturschweiz.ch, le concours de planification en tant que patrimoine culturel vivant ainsi que plusieurs dossiers politiques et activités des membres actuels. La rencontre s'est terminée par une visite guidée de l'exposition « I LOVE CHALETS » au ZAZ Bellerive.

L'une des priorités des activités a été le développement de la plateforme web « Culture du bâti Suisse ». Celle-ci recense désormais plus de 100 études de cas (« Case Studies ») provenant de toute la Suisse et basées sur les huit critères du système Davos de qualité pour la culture du bâti. Les hautes écoles ont largement utilisé l'outil interactif « Case Studies pour tous », afin de mener une analyse nuancée de lieux concrets avec leurs étudiant·e·s. Un groupe de travail consacré au concours de planification en tant que patrimoine culturel vivant a en outre élaboré un argumentaire. Celui-ci vise à faire inscrire le concours de planification sur la liste des traditions vivantes de la Suisse.

Claudia Schwalfenberg, SIA Cheffe du service Thèmes prioritaires, responsable Culture du bâti

3.4.7 REG A et B des aménagistes

2025 a été marqué par le départ à la retraite du directeur Pierre-Henri Schmutz à la fin de l'année. La transition, planifiée depuis plusieurs années, a donc été l'une des principales préoccupations du Conseil de fondation. La professeure Mylène Devaux, Ing. civile dipl. EPFL, a été nommée vice-présidente du Conseil de fondation et Erina Guzzi, dipl. Ing. civile dipl. EPFZ, membre du Conseil de fondation, a été nommée administratrice.

L'ancien directeur reste en charge du traitement des questions nécessitant des compétences spécifiques, au titre de membre du Conseil consultatif, nouvellement créé par le Conseil de fondation. À ce titre, il est engagé avec la commission d'examen à l'actualisation des prescriptions spécifiques des aménagistes. La situation actuelle des demandes d'inscription des aménagistes peut se résumer ainsi : (1) absence presque totale de demandes d'inscriptions depuis 2-3 ans, (2) multiplication de demandes de « reconnaissance de filières » à la commission d'examen et (3) confirmation de l'existence de fondamentaux dans l'exercice de la profession, au sein des bureaux, sur lesquels les textes doivent se recentrer.

Il est important de rappeler que le rôle des commissions d'examen n'est pas de « reconnaître » ou de valider des filières, mais d'examiner et de nommer, à l'attention du Conseil de fondation pour approbation, les filières dont les diplômé·e·s peuvent faire l'objet d'une procédure d'inscription directe. Dans le cadre des travaux en cours, l'idée de préciser un cœur de métier comme condition incontournable a été unanimement approuvée par la commission d'examen et la proposition soumise au Conseil de fondation.

L'année 2025, comme 2024, a encore été marquée par le changement législatif intervenu dans le canton de Vaud et l'obligation pour les architectes d'être inscrit·e·s au REG. Le Conseil de fondation a été interpellé vivement et parfois brutalement à propos de sa mission première : la défense de la qualité de l'exercice de la profession d'architecte, dans ce cas précis. La nomination des expert.e.s et leur expertise a largement été mise en cause par de nombreuses allégations et, dans le même temps, des demandes spécifiques adressées par les commissions d'examen, contraires à l'esprit de la fondation, ont convaincu le Conseil de fondation de rédiger une Directive sur la nomination des expert.e.s. Il est essentiel pour le Conseil de fondation de rappeler ainsi, d'une part les principes qui régissent la nomination des expert.e.s, mais aussi d'autre part le respect de la séparation des compétences, qui assure aux expert.e.s une totale indépendance intellectuelle et professionnelle dans l'accomplissement de leur tâche. Le Conseil de fondation estime également obligatoire d'appliquer aux expert.e.s, au minimum, les mêmes exigences que celles appliquées aux demandeurs·euses. Ces informations seront communiquées au début 2026 aux commissions d'examen.

Pierre-Henri Schmutz, directeur REG

3.4.8 Conseil de l'organisation du territoire (COTER)

Le Conseil de l'organisation du territoire (COTER) est une commission extraparlamentaire permanente. Il conseille le Conseil fédéral et les services fédéraux compétents en matière de politique régionale et de développement territorial sur les questions de fond en lien avec le développement territorial. Pour la législature en cours (2024-2027), le COTER est présidé par Anita Grams, experte en planification intégrée de la mobilité et du territoire aux CFF SA.

Sur mandat du Conseil fédéral, le COTER se penche sur les aspects territoriaux de l'économie productive en Suisse : il examine notamment les besoins futurs de ce secteur en termes d'espace et d'autres facteurs d'implantation. Le Conseil a ainsi pour ambition que l'économie productive en Suisse reste compétitive grâce à sa capacité d'innovation et sa résilience, dans un contexte marqué aussi bien par de nombreux défis à l'échelle planétaire que par l'évolution des besoins du marché. Pour y parvenir, l'aménagement du territoire et les domaines politiques ayant des effets sur l'organisation du territoire doivent créer, de manière ciblée, des conditions-cadres favorisant un développement territorial durable, facilitant ainsi l'adaptation à l'évolution des exigences sociales et environnementales.

À mi-parcours de la législature, fin 2025, le COTER a confronté ses pistes de réflexion et ses premières recommandations d'action à l'avis d'un groupe sélectionné d'expert·e·s de l'économie productive et de la promotion économique. À cette fin, un symposium a eu lieu le 09.09.2025 à Berne, au cours duquel a notamment été abordée la question de la contribution que l'économie productive peut apporter à un développement territorial durable. La publication du rapport final est prévue pour le premier trimestre 2028.

La période sous revue a également été marquée par le départ de Maria Lezzi, directrice de l'ARE. Membre du COTER de 2004 à 2009, elle a ensuite, dès 2009, accompagné le Conseil en tant que représentante de la Confédération et directrice de l'ARE. Son engagement en faveur du COTER s'étend ainsi sur un total de 21 ans. Anita Grams remercie chaleureusement Maria Lezzi pour son grand

engagement et son enthousiasme communicatif pour la cause de l'aménagement du territoire en Suisse. Roman Mayer, directeur de l'ARE depuis octobre 2025, siège désormais au COTER en tant que représentant de la Confédération.

Deux membres de la FSU, Anita Grams et Damian Jerjen, siègent au COTER. La membre de la FSU Regina Gilgen Thétaz dirige quant à elle le secrétariat.

Anita Grams, présidente du COTER

3.4.9 Organisations internationales des aménagistes et urbanistes

L'Organisation internationale des aménagistes et urbanistes (ISoCaRP, International Society of City and Regional Planners), dont la FSU fait partie, est une organisation mondiale de professionnel·le·s de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la planification régionale. Le réseau ISoCaRP rassemble des membres de différentes associations et institutions de planification du monde entier. Cette organisation est officiellement reconnue par l'ONU, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

En 2025, le congrès s'est tenu à Riyad, en Arabie saoudite. La FSU s'était excusée et n'y avait pas participé.

Nicole Wirz Schneider, présidente de la section FSU Suisse du Nord-Ouest

3.4.10 Réseau Développement territorial

Le « Réseau Développement territorial » regroupe des associations d'aménagement (EspaceSuisse, FSU, SIA), des cantons (DTAP, COSAC) ainsi que des hautes écoles et des universités (EPFZ et EPFL, Haute école de Rapperswil). Le réseau existe depuis 2015 et a pour objectif principal d'aborder de manière conjointe et coordonnée les questions d'aménagement du territoire d'intérêt national, notamment en ce qui concerne l'offre de formation. Le réseau est actuellement présidé par la FSU, qui y est représentée par Melanie Lienhard et Marta Alonso. EspaceSuisse en assure le secrétariat, ce pour quoi nous la remercions vivement.

Le « Réseau Développement territorial » se réunit actuellement deux fois par an pour un échange. En 2025, les rencontres ont eu lieu le 4 juillet 2025 à Berne, au secrétariat d'EspaceSuisse, et le 28 novembre 2025 en ligne. Lors des réunions du réseau, de nouvelles offres de formation sont régulièrement présentées, et les échanges sur des thèmes et des défis communs sont encouragés.

Principaux thèmes abordés lors de l'échange du 4 juillet 2025 :

- État des lieux et perspectives de « l'offensive de charme » ; échange avec Jennifer Whitebread de l'Association Suisse des Enseignants de Géographie
- Présentation du Master of Arts en développement territorial collaboratif, Haute école de Lucerne, par Fidelia Gartner
- Actualités des membres

Principaux thèmes abordés lors de l'échange du 28 novembre 2025 :

- Actualités des membres
- Planification d'affectation dans la formation académique et professionnelle
- Efforts actuels de l'OFEV pour renforcer les compétences dans les formations des domaines Énergie, Environnement, Climat et Ressources (EECR)

Melanie Lienhard, membre du comité de la FSU

3.4.11 Chance Raumplanung

Chance Raumplanung est une plateforme d'échange pour la coordination de la formation continue en aménagement du territoire, en collaboration avec la FSU (Francesca Pedrina, co-présidence, Lea Ferrari, Heidi Haag, Wilhelm Natrup), l'EPFZ (Andreas Rupf), l'OST (Carsten Hagedorn), EspaceSuisse (Esther van der Werf), la COSAC (siège vacant) et la RZU (planification régionale Zurich et environs, siège vacant).

Lors des réunions, les futurs ateliers-débats ainsi que le voyage d'étude, organisé tous les deux ans, sont discutés et mis sur pied. En 2025, les priorités des réunions ont été l'atelier-débat « Aménagement du territoire et IA », le voyage d'étude à Bondo et le lancement du voyage d'étude 2026 à Hambourg.

Voyage d'étude à Bondo 2025

Les 28 et 29 août 2025 a eu lieu un voyage d'étude de deux jours à Bondo : « Bondo dans le Val Bregaglia (GR) : un exemple de résistance face aux dangers naturels ». (environ 20 personnes participantes).

Organisation et direction : Francesca Pedrina (FSU)

Orlando Menghini (Stauffer & Studach Raumentwicklung) a expliqué comment, après le glissement de terrain dévastateur de 2017, l'aménagement du territoire et la commune ont élaboré ensemble une vision pour la reconstruction. Objectif : construire des digues et des ponts d'une qualité et d'un design à la hauteur de la "Vallée des artistes". C'est pourquoi il a été décidé d'organiser un concours de projets, allant ainsi à l'encontre des autorités supérieures.

Le président de la commune, Fernando Giovanoli, a parlé du dialogue mené avec la population et l'ensemble des parties prenantes au cours des différentes phases du processus de reconstruction. L'Assemblée communale a voté à une quinzaine de reprises sur des projets en lien avec le glissement de terrain du Piz Cengalo.

Christian Tognacca, ingénieur en aménagement des eaux chez Beffa Tognacca Sagl, a exposé les évolutions géologiques du Piz Cengalo ainsi que les nouvelles mesures de protection dimensionnées pour un événement qui se produit tous les 300 ans. Il a montré que, jusqu'à l'éboulement du 23 août 2017, personne n'avait imaginé que plusieurs phénomènes naturels – éboulement, coulées de débris et laves torrentielles – pourraient se combiner pour former une catastrophe d'une telle ampleur. La glace érodée du glacier du Cengalo a largement contribué à la liquéfaction de la masse d'éboulis.

Gianfranco Bronzini, ingénieur civil chez Conzett Bronzini Partner AG, a confirmé que la réaction à la catastrophe avait été à la fois courageuse et visionnaire. La reconstruction a été considérée comme une opportunité : grâce à un concours de prestations globales réunissant des équipes interdisciplinaires (ingénierie, architecture et architecture paysagère), une conception globale a vu le jour pour les digues, les routes, les ponts et le paysage. Le résultat était une infrastructure exemplaire, intégrée au paysage.



Image: Marcello Crüzer

Anna Giacometti, conseillère nationale et présidente de la commune au moment de l'éboulement de 2017, a livré un témoignage personnel des événements qui ont suivi et de l'important engagement de la population, des autorités et des équipes de secours. En l'espace de trois mois, la route cantonale de Maloja a pu être rouverte ; un demi-million de mètres cubes de matériaux ont été déblayés. Après le concours de projets de 2019 et la reconstruction, la nouvelle infrastructure paysagère protégeant Bondo, Spino et Sottoponte a été inaugurée en septembre 2025.

Lors d'une visite de terrain le deuxième jour, Marcello Crüzer, technicien de la commune, a présenté et expliqué en détail toutes les mesures prises et tous les projets d'infrastructure.

Atelier-débat

Le 5 décembre 2025, l'atelier-débat « L'IA dans l'aménagement du territoire » a réuni plus de 50 personnes participantes à Zurich-Oerlikon. La conception et l'organisation ont été assurées par Dirk Engelke (OST) et Lea Ferrari (FSU). Trois thèmes y ont été présentés : la conduite automatisée, dans le cadre du projet pilote iamo dans la vallée de la Furtal (Julian Renninger CFF, Pascal Kern Kanton Zürich); le jumeau numérique, à l'exemple du modèle « 3D-Digital-Twin » de la Ville de Zurich

(Christian Hürzeler) ; l'IA au quotidien dans les bureaux, à l'exemple du bureau d'études Metron (Oliver Bachmann, Timo Paulsen).

Les discussions en petits groupes et la discussion finale ont montré que nombre d'aménagistes sont en quête de repères et que les questions relatives à l'éthique, à la réglementation, à l'assurance qualité et à l'impact de l'IA sur les processus d'aménagement appellent une professionnalisation collective. Fin 2025, les participant·e·s ont été invité·e·s par les personnes ayant organisé l'atelier-débat à contribuer à la création d'un groupe de travail « IA dans l'aménagement du territoire ».

Heidi Haag, coordinatrice de Chance Raumplanung

3.4.12 Séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et d'EspaceSuisse

La réunion annuelle COSAC-FSU-SIA- ARE-EspaceSuisse a eu lieu le 13 juin 2025. Du point de vue de la FSU, cette rencontre est importante, car toutes les organisations de « planification » sont présentes pour échanger des informations et se concerter sur des thèmes majeurs de l'aménagement du territoire. Les thèmes suivants ont notamment été abordés :

- LAT2 et consultation de la FSU concernant la modification de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT) ;
- Révision du Projet de territoire Suisse ;
- Coopération future entre les organisations de planification présentes.

Secrétariat FSU

3.4.13 Groupe d'expert·e·s Aménagement du territoire en sous-sol (FRU)

Depuis 2023, la FSU est membre du Groupe d'expert·e·s Aménagement du territoire en sous-sol (FRU). Le FRU s'occupe des questions de procédure en matière d'aménagement du territoire en sous-sol, et s'appuie pour cela sur la vaste expérience de ses membres.

Après un premier atelier « La pesée des intérêts – discipline reine de l'aménagement du territoire » en 2023 à Lucerne, suivi d'un atelier « Bâle 2050 » l'année suivante, le groupe d'expert·e·s a organisé en 2025, en coopération avec la Haute école spécialisée de Suisse orientale OST à Rapperswil, un nouvel atelier sur le thème « Objectifs climatiques 2050 - Coordination de l'aménagement du territoire en sous-sol ».

Les changements suivants ont eu lieu au sein du comité du FRU : Andreas Flury a transmis son mandat de président à Judith Rüttsche. Alena Hänger et Rainer Klostermann ont rejoint le comité après le retrait d'Alexander Ruch et d'Andreas Flury.

Sarah Grossenbacher, membre du comité de la FSU

4 Consultations

Durant l'exercice 2025, la FSU a pris position sur les projets suivants :

- La modification de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT).
- Révision du Projet de territoire Suisse ;
- Plan d'action Biodiversité
- Ordonnance sur le CO2 et ordonnance sur la protection du climat
- Ordonnance sur la protection contre le bruit
- Loi fédérale sur le programme d'allègement budgétaire 2027
- Motion 21.4516 Schilliger « Consolider la hiérarchie du réseau routier à l'intérieur comme à l'extérieur des localités »

Les prises de position complètes se trouvent en allemand sur le site web www.f-s-u.ch.

Secrétariat FSU

5 Comptes annuels

Les comptes annuels 2025 se clôturent sur un résultat positif. Le bénéfice de CHF 11'557.13 s'explique par une augmentation des recettes et une diminution des dépenses. Les comptes annuels détaillés se trouvent sur le site www.f-s-u.ch.

Secrétariat FSU

6 Effectifs des membres

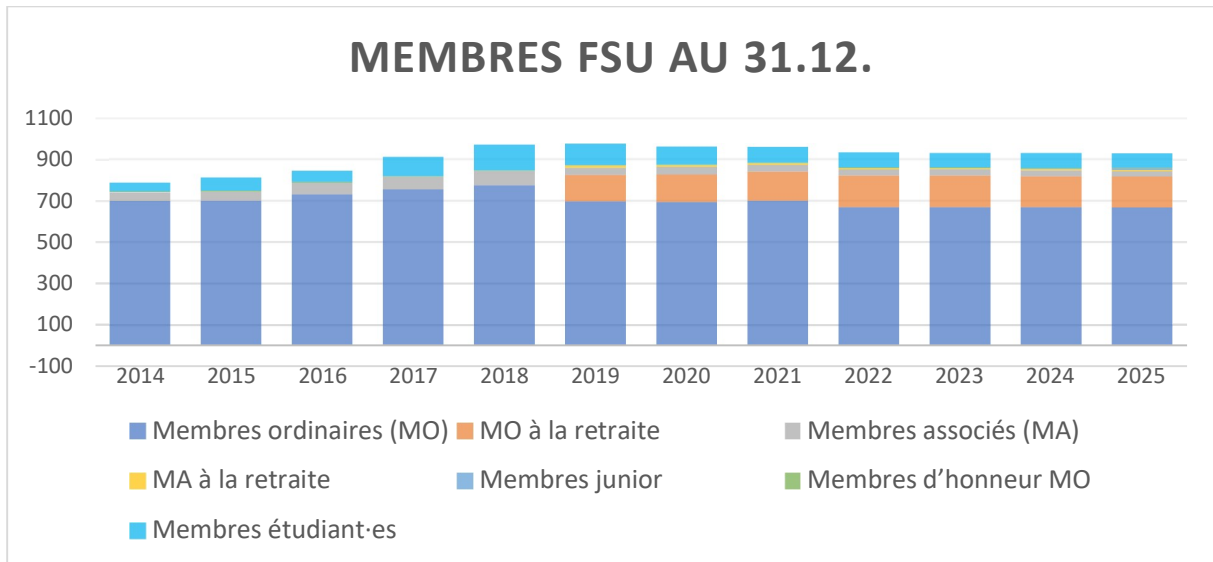
À fin 2025, la FSU comptait 925 membres. La catégorie des retraité·e·s, introduite il y a quatre ans, comprend 155 membres. La part des membres étudiants·es reste très élevée avec 67 personnes. L'adhésion des juniors a été introduite lors de l'assemblée générale de 2024. Fin 2025, dix personnes l'avaient demandée.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre de membres depuis 2015 et leur répartition dans les six catégories, la catégorie retraite n'étant prise en compte que depuis 2019.

Les bureaux membres sont des bureaux d'aménagement du territoire gérés par des membres individuels. Actuellement, l'association recense 131 bureaux membres. Les services cantonaux de l'aménagement du territoire sont également membres de la FSU par le biais d'une adhésion collective de la Conférence des aménagistes cantonaux (COSAC). Ce partenariat de longue date est très apprécié.

<i>Effectifs au 31.12.</i>	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Membres ordinaires (MO)	697	728	752	772	694	691	698	667	666	667	665
MO à la retraite					127	133	140	152	152	148	149
Membres d'honneur MO	4	4	3	3	3	3	3	29	31	3	3
Membres associés (MA)	44	55	60	68	35	36	32	6	5	29	25
MA à la retraite					10	8	8	3	3	5	6
Membres junior	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	10
Membres étudiants·es	64	55	93	125	103	88	76	74	70	74	67
Total Membres	809	842	908	968	972	959	957	931	927	928	925

<i>Effectifs au 31.12.</i>	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Bureaux membres	126	135	134	135	134	131	132	133	133	134	131
Antenne de bureau (exemptée de contribution)	19	21	21	20	21	22	22	20	20	20	20
Total bureaux membres	145	156	155	155	155	153	154	153	153	154	151
Offices cantonaux de planification, FL et Confédération	26	26	26	28	28	29	29	29	29	29	31



Secrétariat FSU

7 Rapports des sections

7.1 Section des Grisons

Le Bündner Planerkreis (BPK) revient sur une année 2025 bien remplie. Avec trois manifestations et une excursion, le BPK a offert à ses membres diverses occasions d'échange et de formation continue. Les thèmes abordés allaient des cartes historiques aux révisions législatives et projets concrets en cours en Suisse centrale, en passant par les plateformes numériques.

Rencontre des aménagistes, mars 2025

- Atlas sur l'histoire des Grisons (1524-2024), exposés : Karin Fuchs, Anna Tina Flepp, Christian Stoffel
- Plateforme GeoGR – mise en page, fonctionnalités et utilisation, exposé : Reto Conrad

Assemblée générale, mai 2025

- Dangers naturels et ouvrages de protection – effets sur les zones de danger et la planification d'affectation, exposés : Andreas Huwiler et Andri Largiadèr

Excursion, octobre 2025

- Brunnen Nord : nouvelles perspectives pour l'habitat, les activités et la mobilité, présentation du projet et visite guidée de la zone de développement avec Silvan Kälin
- Lachen : désengorgement du centre et revalorisation du cœur du village – Qualités retrouvées, présentation du projet et visite des lieux avec Hans Jakob Schneiter

Rencontre des aménagistes, novembre 2025

- Révision de la loi sur l'aménagement du territoire – 2e étape (LAT2), exposés : Richard Atzmüller et Linus Wild (ARE-Grisons).

Autres engagements :

- Co-organisation et participation à l'échange avec les autorités grisonnes
- Participation au sounding board pour la révision complète du plan d'aménagement local de la Ville de Coire

Simon Zaugg, président du Bündner Planerkreis

7.2 Section Plateau Suisse alémanique / Mittelland

7.2.1 Ateliers-débats 2025

En 2025 également, la section FSU Mittelland a proposé à ses membres trois manifestations d'intérêt général ou à visée de formation continue. La série a débuté par la présentation des résultats du projet prioritaire de la section consacré à la révision des législations sur les constructions (« Procédure d'édiction des plans tournée vers l'avenir »), à l'issue de l'assemblée générale du 27 mars 2025. Le 10 juin 2025 a eu lieu le deuxième atelier-débat consacré aux impulsions publiques en faveur d'un développement vers l'intérieur de qualité, au cours duquel les programmes des cantons de Berne et de Soleure ont été présentés. Et enfin, l'atelier-débat du 18 novembre 2025 a porté sur le thème du logement à prix abordable et de la construction de logements d'utilité publique dans l'aménagement du territoire.

7.2.2 Prises de position

Les membres du comité de la section FSU Mittelland ont, en 2025 également, examiné et rédigé des prises de position et des contributions dans le cadre de procédures de participation, sur des thèmes d'actualité en lien avec l'aménagement du territoire. Des prises de position ont notamment été établies sur le Projet de territoire Suisse ainsi que sur la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du Canton de Fribourg.

7.2.3 Axes prioritaires : une législation sur les constructions tournée vers l'avenir

En 2024-2025, dans le cadre d'un projet financé spécifiquement par l'assemblée générale, la section FSU Mittelland s'est penchée de manière approfondie sur les procédures et les instruments de l'aménagement du territoire dans différents cantons suisses. L'objectif du projet était de formuler des impulsions techniquement fondées en vue de la révision à venir de la législation sur les constructions du Canton de Berne, et de les mettre à disposition tant de l'administration et des instances politiques cantonales que d'autres cantons. Le projet portait sur l'examen aussi bien des procédures d'édiction des plans que des instruments d'aménagement du territoire. L'accent a été mis sur les questions d'efficacité, de flexibilité et d'assurance qualité dans le développement des localités et des sites. Au cours de plusieurs ateliers-débats organisés en 2024 et 2025, des propositions concrètes ont été élaborées, notamment s'agissant de l'évolution des procédures d'édiction des plans, de l'application et l'adaptation des instruments existants (p. ex. zone à planification obligatoire [ZPO], courante dans le canton de Berne) ainsi que de l'examen de nouveaux instruments de planification à la fois axés sur la qualité et plus flexibles. Le rapport de projet a été discuté avec les membres et finalisé lors de l'atelier-débat du 27 mars 2025. Les résultats ont pu être présentés et discutés le 6 mai 2025 dans le cadre d'un échange avec la Direction de l'intérieur et de la justice du Canton de Berne et avec différentes parties prenantes. Le projet est ainsi terminé. Sur la base de ces résultats, la section FSU Mittelland

s'impliquera activement dans le processus législatif et dans les travaux préparatoires de la révision de la législation sur les constructions dans le canton de Berne et dans les autres cantons de la section.

7.2.4 Engagements, représentation dans des commissions, affiliations

En 2025, les membres du comité ont également participé à divers processus de planification dans le cadre de groupes de consultation, manifestations participatives, commissions spécialisées et groupes d'accompagnement, par exemple concernant l'introduction prévue de l'e-Plan dans le canton de Berne, sur le thème « climat et aménagement du territoire » ainsi que sur la LAT2. Le comité a en outre collaboré activement au forum d'architecture de Berne, au conseil de fondation de la Culture du bâti bernoise, au groupe de travail « Ville éponge » et à la Conférence des président·e·s des associations professionnelles bernoises de planification de la construction (PKBB). La coopération avec la FSU Suisse s'est en outre encore intensifiée en 2025, notamment en lien avec la LAT2.

Franziska Rösti, coprésidente de la section FSU Mittelland

7.3 Section romande (FSU-r)

Le comité de la section romande s'est réuni à 8 reprises en 2025. La section fonctionne en complémentarité avec différents groupes locaux :

- Groupe Vaud
- Groupe Genève
- Groupe Neuchâtel
- Groupe Valais
- Groupe Fribourg
- Groupe Jeunes

Ces différents groupes participent directement aux coordinations et contacts avec les autorités cantonales et communales respectives, sous l'égide du Comité romand.

Le comité ainsi que les groupes peuvent être sollicités pour formuler des prises de position écrites et peuvent également être auditionnés sur divers documents, tels que des plans de planification directrice, de nouvelles directives départementales ou des interpellations.

Le groupe jeune FSU-r a pour objectif de créer l'émulation auprès des jeunes urbanistes en présentant l'association dans les hautes écoles et universités, mais également en organisant des événements.

7.3.1 Manifestations

Durant l'année 2025, la FSU-r a participé et organisé (ou coorganisé) les principales manifestations suivantes :

- La dernière assemblée générale a eu lieu le 19 juin 2025, à Lausanne. À cette occasion, les participant·es ont eu l'occasion d'assister à la présentation d'Enrico Slongo, Président de la Fondation Culture du bâti Suisse ayant pour thème : la culture du bâti en aménagement du territoire.
- Le forum (Dé) bâtir et (Re)planifier qui s'est déroulé le 25 novembre 2025 sur le thème « d'écouter la ville pour mieux la concevoir ».
- Les midis FSU Vaud
- Le voyage d'étude de la FSU-r à Vienne en Autriche.

7.3.2 Engagements et représentations

La FSU-r est représentée au sein des organismes suivants :

- La Cub (Fondation Culture du Bâti), Vaud
- « Pool d'experts sur les tours » mis en place dans le cadre du PALM et reconduit par la DGTL (Marie-Paule Mayor)
- Comité scientifique pour la formation des urbanistes UNIGE - EPFL (Giovanna Ronconi et Gregory Huguelet-Meystre)
- Commission domaine de la construction et du bâtiment, dans le Canton de Neuchâtel (Gregory Huguelet-Meystre)
- FSU centrale (Pierre-Alain Pavillon et Marta Alonso depuis mai 2025)
- CAT, Commission cantonale d'aménagement du territoire, Genève (Marie-Paule Mayor)
- CU, Commission cantonale d'urbanisme, Genève (Xavier Fischer, Sandra Robyr-Ortis)
- Fondation PAV (Marie-Paule Mayor)
- Forum d'agglomération du Grand Genève (Marcos Weil, Sandra Robyr)
- COFIL CAS Nature en ville de Hepia (Sandra Robyr)
- Commission qualité (Agglo Fribourg) mise en place par le canton de Fribourg à destination des communes (Julie Imholz)
- Le Groupe de Jeunes FSU-r a pris en charge l'information (promotion) de la FSU-r dans les Universités et Hautes écoles, intervenant par des présentations aux étudiant·e·s des différentes filières. Ce travail se poursuit et s'enrichit au fur et à mesure des retours et inputs du comité.
- CCCAT Commission cantonale consultative d'aménagement du territoire Vaud pour la législature 2022-2027 (Igor Andersen, Alexandre Repetti et Thierry Channard)
- Plan directeur cantonal VD et Plan climat VD groupe d'accompagnement (Gabriela Marcovecchio)
- Commission consultative d'urbanisme et d'architecture de la Ville de Lausanne (Nathalie Luyet)
- Table ronde logement Vaud

Delphine Galliard, présidente de la section Suisse romande de la FSU

7.4 Section de Suisse centrale

Lors de l'assemblée générale 2025 de la section de Suisse centrale, le comité a été entièrement renouvelé. Les membres sortants du comité, Roger Brunner (président) et Urs Inderbitzin (trésorier), ne se sont pas représentés. Mirco Derrer (président), Christine Bopp (secrétaire) et Markus Burkhalter (trésorier) ont été élus au comité.

7.4.1 Activité

La rencontre semestrielle de la section FSU Suisse centrale a été réintroduite. Elle offre aux membres de l'association une plateforme d'échange informel sur différentes thématiques. Deux rencontres, toutes deux très bien suivies, ont eu lieu en juin et en novembre. Le comité a par ailleurs été invité par la Ville de Lucerne à participer, dans le cadre de différents projets, à des séances d'échange avec d'autres associations professionnelles, et y a participé à chaque fois en déléguant une personne.

7.4.2 Prises de position

En 2025, pour la première fois depuis un certain temps, il a été à nouveau envisagé de soumettre des prises de position dans le cadre de procédures de participation portant sur des projets d'aménagement en cours. Le comité, ainsi que d'autres membres intéressé·e·s, ont déposé, au nom de la section FSU Suisse centrale, une prise de position dans le cadre de la révision totale du plan directeur cantonal de Lucerne. Après échange avec les membres intéressé·e·s, il a en revanche été décidé de ne pas déposer de prise de position sur une révision partielle du plan directeur cantonal de Zoug.

7.4.3 Perspectives

Depuis fin 2025, le comité procède à un examen de ses missions ainsi que des attentes des membres à son égard. Un processus associant les membres doit permettre de clarifier quelles tâches devront être assumées à l'avenir et quelles tâches non ; un budget correspondant a été approuvé lors de l'assemblée générale.

Mirco Derrer, président de la section Suisse centrale

7.5 Section Nord-Ouest de la Suisse

7.5.1 Manifestation spécialisée sur la coordination des plans d'aménagement communaux

Avant l'assemblée générale du 9 mai 2025, une manifestation spécialisée a comme de coutume eu lieu. Elle comprenait une visite de terrain du secteur de la gare de Liestal, en lien avec la nouvelle gare et les développements dans ses abords immédiats. La visite était guidée par Thomas Noack, responsable du domaine « Planung/Hochbau » de la Ville de Liestal.

À l'issue de la visite, deux exposés ont été présentés. Dans le premier, Thomas Noack, est revenu sur les projets d'aménagement dans le périmètre de la gare de Liestal. Dans le second, Thomas Waltert, aménagiste cantonal de Bâle-Campagne, a donné un aperçu des projets d'aménagement en cours dans la vallée de l'Ergolz. Les deux exposés ont été suivis d'une table ronde animée par Nicole Wirz.

7.5.2 Échanges avec les services cantonaux

Afin de favoriser les échanges entre l'association et les services cantonaux et de faire valoir les préoccupations professionnelles des aménagistes, le comité a mené des entretiens avec différents services cantonaux :

- Échange avec la section Développement territorial du Canton d'Argovie (semestriel)
- Entretien avec la direction de l'office du Canton de Bâle-Ville
- Entretien avec la direction de l'office du Canton de Bâle-Campagne.

7.5.3 Activités interassociatives

Le comité a participé aux réunions de coordination de la « Bau- und Planungstisch Basel » (BPB), coordonnée par la haute école spécialisée. La BPB est composée des comités des différentes fédérations et associations actives dans les domaines de la construction et de l'aménagement du territoire. Les rencontres ont pour objectif la coordination de thèmes interdisciplinaires et l'échange entre les comités.

7.5.4 Participation à des consultations

La section Nord-Ouest de la Suisse (FSU NWCH) a rédigé une prise de position concernant l'audition / participation relative à l'actualisation du plan directeur du Canton d'Argovie (paquet 2). Andreas Schneider, Manuel Basler, Lidia Räber et Daniel Luchsinger y ont contribué. Du point de vue de la section, les adaptations proposées sont, dans l'ensemble, correctes sur le fond et appropriées. Ces dernières années, les exigences en matière de planification d'affectation (spéciale) n'ont toutefois cessé d'augmenter. Les processus de planification doivent donc être aussi légers que possible.

La section FSU NWCH s'implique également de manière continue dans le cadre de la mise en œuvre cantonale de la révision de la LAT 2. À cette fin, un groupe de travail national a été mis en place par la FSU Suisse, réunissant différentes associations et fédérations spécialisées ; Daniel Luchsinger y siège en tant que représentant de la section FSU NWCH.

La section a également soumis une prise de position sur la révision partielle de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du Canton de Bâle-Campagne, concernant la modernisation des plans de quartier.

7.5.5 Autres activités de l'association

À l'occasion de sa sortie estivale 2025, la section FSU NWCH a visité, le 17 septembre 2025, la zone de développement de Sisslerfeld, dans le canton d'Argovie. Après une introduction de Daniel Kolb, aménagiste cantonal argovien, les quelques 35 personnes participantes ont pu découvrir cette zone lors d'un tour en bus. Un grand merci à Daniel Kolb pour son engagement, ainsi qu'à la section Développement territorial pour son généreux soutien organisationnel et financier. L'excursion a donné un aperçu du développement de la plus grande zone d'activités d'Argovie et des défis en matière d'aménagement du territoire. L'événement s'est terminé par un apéritif.

En 2025 également, un échange d'expériences entre les bureaux d'études argoviens a été organisé. Ces rencontres ont lieu dans un cadre informel et convivial, sont organisées par les bureaux actifs dans le canton d'Argovie et permettent d'échanger sur un thème spécifique. La section FSU NWCH coordonne cet échange d'expériences, définit les thèmes avec les bureaux d'études et envoie l'invitation.

L'échange de cette année a eu lieu le 29 octobre 2025, en collaboration avec la société Planora AG. Il portait sur la manière de traiter les hameaux tant au niveau conceptuel (planification des hameaux) qu'au niveau contraignant pour les propriétaires (planification d'affectation).

Daniel Luchsinger, section FSU Suisse du Nord-Ouest

7.6 Section du Tessin

La sezione della FSU Ticino porta avanti il suo lavoro di tutela e promozione della professione e della cultura della pianificazione del territorio tramite il proprio comitato, attualmente composto da 10 membri.

I temi principali su cui la FSU-TI si è impegnata sono stati:

- Attraverso una collaborazione ormai consolidata con la Associazione dei Comuni Ticinesi (ACT), è attivo un confronto con il Parlamento e Governo cantonale al fine di appianare le problematiche poste dalla gestione della scheda R6 del Piano Direttore cantonale (PD) sul dimensionamento dei PR e le modalità di rientro dei PR sovradimensionati, proponendo soluzioni tecniche fattibili. La discussione e il dialogo con il Cantone ed i Comuni è ancora in corso;
- A seguito di alcune distorsioni nel riconoscimento della figura della pianificatrice e pianificatore, soprattutto nell'ambito di procedure concorsuali pianificatorie, si è aperto un altro tavolo di confronto con il Dipartimento del territorio cantonale e il suo team legale per proporre una regolamentazione del riconoscimento della professione chiara e univoca, ancorata nel regolamento della Legge cantonale sullo sviluppo cantonale (RLST), in modo da semplificare il processo di riconoscimento, ma su basi solide (REG) senza sminuire, ma anzi rafforzare, il ruolo della/del pianificatrice/tore. La proposta è passata dal coordinamento con OTIA (Ordine degli architetti e ingegneri nel Cantone Ticino), la sezione ticinese della SIA e la Conferenza delle associazioni tecniche (CAT). La proposta della FSU-TI è stata condivisa nella sua impostazione dal Dipartimento del territorio: il confronto è ancora in corso;
- Attraverso due rappresentanti partecipiamo ad un gruppo di lavoro composto da SIA-FSU-USI (Accademia di architettura di Mendrisio) e SUPSI (Dipartimento ambiente costruzione e design) per costruire un percorso di formazione continua in Ticino specifico sulla pianificazione del territorio. Il lavoro sta andando avanti ed è in fase di definizione dell'organizzazione.

Il Comitato della FSU-TI ha inoltre esaminato e redatto prese di posizione, osservazioni e proposte su temi di pianificazione attuali.

(Version français)

La section tessinoise de la FSU poursuit son travail de défense et de promotion de la profession et de la culture de l'aménagement du territoire par l'intermédiaire de son comité, actuellement composé de 10 membres.

Les principaux thèmes sur lesquels la FSU-TI s'est engagée ont été les suivants :

- Au travers d'une collaboration désormais consolidée avec l'Association des communes tessinoises (ACT), un dialogue est en cours avec le Parlement et le Gouvernement cantonal afin d'aplanir les problématiques liées à la gestion de la fiche R6 du Plan directeur cantonal (PDC), concernant le dimensionnement des plans d'affectation communaux et les modalités de réduction des PR surdimensionnés, en proposant des solutions techniques réalisables. La discussion et le dialogue avec le canton et les communes sont toujours en cours ;

- À la suite de certaines distorsions dans la reconnaissance de la profession de planificatrice et planificateur, notamment dans le cadre de procédures de concours d'urbanisme, une autre table ronde a été ouverte avec le département cantonal du territoire et son équipe juridique afin de proposer une réglementation claire et univoque de la reconnaissance de la profession, ancrée dans le règlement de la loi cantonale sur le développement territorial (RLST), de manière à simplifier le processus de reconnaissance, mais sur des bases solides (REG), sans diminuer — et au contraire en renforçant — le rôle de la planificatrice / du planificateur. La proposition a été coordonnée avec l'OTIA (Ordre des architectes et ingénieurs du canton du Tessin), la section tessinoise de la SIA et la Conférence des associations techniques (CAT). La proposition de la FSU-TI a été approuvée dans son approche par le Département du territoire, les discussions sont toujours en cours ;
- Par l'intermédiaire de deux représentants, nous participons à un groupe de travail composé de SIA-FSU-USI (Académie d'architecture de Mendrisio) et de la SUPSI (Département environnement, construction et design) afin de mettre en place un parcours de formation continue au Tessin spécifiquement consacré à l'aménagement du territoire. Le travail progresse et se trouve actuellement en phase de définition organisationnelle.

Le comité de la FSU-TI a également examiné et rédigé des prises de position, des observations et des propositions sur des thématiques actuelles d'aménagement.

Cristina Bocchi, Per il Comitato FSU-TI

7.7 Section Zurich / Schaffhouse

Au cours de l'année écoulée, une assemblée plénière ordinaire a été organisée, et la section FSU ZH/SH a rédigé plusieurs prises de position.

Dans le canton de Zurich, le carrousel des révisions législatives tourne à vive allure. L'année dernière, l'accent a été mis sur la révision de la PBG concernant « la construction à l'intérieur du bâti existant ». Une deuxième assemblée plénière a été consacrée à ce thème, et une discussion approfondie a porté sur les opportunités et les risques liés soit à une préférence accordée au bâti existant soit à un traitement sur un pied d'égalité avec les nouvelles constructions. Un thème récurrent des échanges avec l'ARE-ZH est le souhait de disposer de procédures de préavis et d'approbation des planifications sans contradictions et plus rapides. La « Konferenz der Zürcher Planungsverbände (KZPV) » a également mis l'accent l'année dernière sur les efforts visant à faciliter la construction. La visite de quartier (« Fach-Spaziergänger:innen-Unterwegs ») sur le site de Hochbord à Dübendorf a rencontré un vif succès.

Reto Wild, section Zurich – Schaffhouse